



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

Paris, le 22 avril 2026

La DGA de combat accélère pour une lutte anti-drone adaptée et éprouvée

- La DGA de combat s'est mobilisée dès le début du conflit au Moyen-Orient pour accélérer l'évaluation de solutions répondant au plus vite et de façon pragmatique à l'évolution des menaces.
- Son expertise, ses moyens d'essais et sa connaissance de la base industrielle et technologique de défense (BITD) lui ont permis de mener, en lien étroit avec les forces, les actions pour déployer rapidement des capacités opérationnelles de lutte anti-drone (LAD) adaptées aux menaces et complémentaires aux systèmes de LAD déjà opérationnels.
- La DGA démontre ainsi sa capacité à s'adapter tant à l'évolutivité de matériels en cycle court qu'à mener des projets complexes sur le temps long.

La DGA se mobilise pour toujours mieux soutenir les forces françaises et celles de ses partenaires. Dans le cadre de son plan de transformation, elle a créé fin 2025 des centres experts référents (CeR) sur les technologies à cycle court.

Hébergés au sein des centres d'ingénierie et d'essais de la DGA, leur mission est de mener

des travaux prospectifs sur les technologies de leur domaine, pouvant aller jusqu'à des acquisitions au profit des armées. Regroupant en local les différentes expertises de la DGA (techniques, acheteurs, financiers), les CeR sont dotés d'un budget dédié et travaillent en plateau avec les armées et les industriels.

Les CeR ont d'ores et déjà été mis à l'épreuve du feu dans le cadre des conflits actuels et sont porteurs de résultats très positifs :

- Le centre expert référent de la lutte anti-drone (CeRLAD), adossé à DGA Essais de missiles (EM), a permis dès les toutes premières semaines du conflit de confirmer la capacité de l'hélicoptère Tigre à neutraliser les menaces drone de type Shahed avec son canon de 30 mm et de le recommander aux armées comme moyen économique de lutte anti-drones.
- DGA Essais en vol (EV) a développé en interne des moyens dédiés pour permettre l'échange de données tactiques entre les Tigre et la bulle opérationnelle où ils sont déployés : à ce titre, la capacité L16 a été intégrée par la DGA en moins de trois semaines, contre 12 à 18 mois selon un process industriel classique.
- DGA EV et le CeRLAD ont réalisé par eux-mêmes et testé avec succès l'intégration du missile air-air Mistral 3 sur le Tigre pour augmenter ses capacités d'interception.
- Le CeRLAD est mobilisé pour évaluer des systèmes de drones intercepteurs de drones proposés par plusieurs industriels, notamment français. Il a ainsi organisé dans des délais très courts des créneaux d'essais multiples au sein de DGA Essais de missiles, tant sur son site des Landes que sur son site du Levant, pour mettre à l'épreuve les équipements proposés. Les armées disposent ainsi de solutions pouvant être déployées et les industriels, de mesures ainsi que d'un retour d'expérience précieux pour améliorer leurs solutions.
- En parallèle, les unités de management de la DGA ont lancé les travaux industriels de développement d'une version anti-drone de la roquette guidée laser, pour des applications sous Rafale et sous Tigre. Les premiers tirs d'essais en vol sont prévus d'ici fin juin, pour un déploiement rapide dans les forces.

La plupart des travaux cités impliquant des industriels ont fait l'objet de lettres de commande passées par la DGA en moins de 48h.

Dans l'urgence, des ingénieurs de l'armement ont aussi été projetés en renfort des forces

françaises en opérations extérieures, pour assurer, jusqu'aux théâtres d'opérations, la montée en puissance et la mise en place de ces solutions innovantes.

Contacts médias

Service de presse de la direction générale de l'armement

dga.presse.fct@def.gouv.fr

09 88 67 29 25

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15